

« On n'est pas le produit d'un sol mais le produit de l'action qu'on y mène » (Félix Castan)



Bulletin trimestriel d'informations municipales n°4 juillet 2026

Contacts Mairie

🕒 Horaires du secrétariat

Mardi et jeudi

9h - 12h30

14h - 18h30

Mercredi 8h30 – 12h

☎ 05 63 02 40 02

💻 mairie-esparsac@info82.com
<http://www.esparsac.fr/>

✉ 15 rue Claude Nabonne
82500 ESPARSAC



Vous pouvez recevoir directement le bulletin d'informations dans votre boîte mail, en version numérique plus écologique. Il suffit de laisser vos coordonnées au secrétariat de la mairie

Chères lectrices, chers lecteurs,

Cet été revêt une dimension toute particulière pour notre commune. La prochaine rentrée scolaire marquera en effet une étape importante avec la création du RPI Nord de Lomagne, qui fera évoluer en profondeur l'organisation de notre école. Avec 51 élèves attendus, des espaces agrandis et l'intégration du cadre ALAE, notre école s'apprête à franchir un nouveau cap.

L'école est un pilier essentiel de la vie de notre village. Elle contribue à son dynamisme, renforce la place de notre commune dans le paysage communautaire lomagnol, favorise son attractivité et participe également à la création d'emplois.

Ce pari, engagé en juillet 2025, n'était pas gagné d'avance. Pourtant, à un mois de la rentrée, nous pouvons être fiers du travail accompli. Je tiens à remercier l'ensemble des élus pour leur engagement et leur implication dans ce projet.

Je souhaite également saluer nos agents — secrétaire, agent technique, ATSEM et cantinière — pour leur accompagnement et leur adaptabilité, car cette rentrée sera aussi pour eux synonyme de changements importants.

Par ailleurs, un partenariat a été engagé avec l'ACCA afin de permettre à l'association de disposer d'un local de chasse. Cette réflexion, menée depuis plusieurs mois avec son président, M. Bovo, a abouti à un accord sur l'emplacement ainsi que sur une convention de chantier bénévole pour permettre une construction réalisable au niveau du budget. La commune a mis à disposition le lieu et les matériaux, tandis que l'association assure la réalisation du chantier grâce à l'engagement de ses bénévoles. Le local restera propriété communale et l'ACCA pourra l'utiliser aussi longtemps que nécessaire.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne lecture de ce 4^{ème} numéro de l'ECHO, ainsi qu'un bel été.

David GIRON

Maire d'Esparsac

TRAVAUX

TRAVAUX RÉALISÉS, EN COURS OU À VENIR



L'aménagement de la deuxième salle de classe et d'un espace de rangement avance....

Le chantier sera terminé pour la rentrée de septembre.

La construction du local de chasse a démarré avec l'aide des bénévoles de l'ACCA.

Le parking de la mairie est terminé, ainsi que le nettoyage des gouttières et le démoussage des murs de l'église Saint Pierre.

L'aménagement du futur espace vert situé devant la mairie est en cours.

Cet été, les travaux d'aménagement de la future cour de l'école continuent, rendez-vous à la rentrée !



INFORMATIONS MUNICIPALES

DÉLIBÉRATIONS ET ARRÊTÉS

Vous pouvez consulter les délibérations complètes, les procès-verbaux du conseil municipal et les arrêtés dans leur intégralité sur le site de la Mairie.

<http://www.esparsac.fr/fr/la-mairie/les-reunions-du-conseil-municipal.html>

DELIB2026_31 - Mme Annie Lambert a été mandatée pour s'occuper des chats libres d'Esparsac (stérilisation et nourrissage).

DELIB2026_30 - Approbation de la signature d'une convention entre la mairie, l'association de la chasse et ses bénévoles pour la construction d'un local sur un terrain communal.

DELIB2026_29 - Mme Annie Lambert a été mandatée pour le gardiennage de l'église Saint-Pierre.

ÉCOLE — RENTRÉE 2026



À la suite de la fermeture de l'école de Gensac, un nouveau regroupement pédagogique intercommunal a été créé avec la commune de Sérignac. Il portera le nom de **RPI Nord de Lomagne**.

À la rentrée scolaire 2026, ce RPI accueillera 97 enfants répartis sur deux écoles.

L'école d'Esparsac accueillera 51 élèves du CE1 au CM2, répartis en deux classes : CE1-CE2 avec Benjamin VERGNE, directeur, et CM1-CM2 avec Max FLOURON.

L'école de Sérignac accueillera les enfants de la Petite Section au CP, ainsi que les élèves de Toute Petite Section à partir de janvier 2027.

Les travaux engagés à Esparsac permettront d'améliorer l'accueil des enfants, avec la création d'une seconde classe, l'agrandissement des sanitaires et le déplacement de la cour de récréation à l'arrière de l'école.

Horaires des écoles : Sérignac, de 8h30 à 11h30 puis de 13h00 à 16h00 ; Esparsac, de 8h15 à 11h45 puis de 13h30 à 16h00.

Garderies : les horaires restent inchangés sur les deux sites, avec un accueil le matin à partir de 7h30 jusqu'au début de l'école, et le soir jusqu'à 18h30.

À compter de septembre 2027, le RPI entrera progressivement dans le cadre de l'ALAE, l'Accueil de Loisirs Associé à l'École.

L'ALAE, un accueil éducatif

L'ALAE n'est pas une simple garderie : c'est un service éducatif qui accompagne les enfants avant et après la classe ainsi que pendant la pause méridienne. Les activités proposées favorisent le vivre-ensemble, l'autonomie, la créativité, le jeu et le respect des autres, dans un cadre sécurisé et encadré par du personnel formé.

Une mise en place progressive

Cette évolution vise à offrir les mêmes services à toutes les familles du RPI, quel que soit le lieu de scolarisation de leur enfant.

Pour l'année scolaire **2026-2027**, Esparsac conservera son fonctionnement actuel. L'intégration complète au dispositif ALAE est prévue à la rentrée **2027-2028**, afin de permettre la formation d'un agent communal au BAFA, le recrutement de personnel complémentaire et l'harmonisation des pratiques entre les deux communes.

Cette démarche, pensée dans l'intérêt des enfants, permettra de garantir des conditions d'accueil harmonisées et de qualité sur l'ensemble du RPI Nord de Lomagne.



VIE DE LA COMMUNE



DÉPÔTS SAUVAGES ET INCIVILITÉS

Ce n'est pas la première fois que nous alertons sur le dépôt sauvage d'objets ou de déchets dans la zone des conteneurs ou sur la commune. Mais d'autres incivilités ont été constatées ces dernières semaines : dégradation du coussin berlinois de la route de Notary et départ d'incendie à l'entrée du village.

Volontaire ou non, tout acte d'incivilité est passible d'une amende ou de sanctions plus lourdes selon la gravité de l'infraction.

LE CIVISME EST L'AFFAIRE DE TOUS !

Apportez vos déchets et vos encombrants (y compris meubles et jouets !) aux déchetteries de Beaumont de Lomagne ou de Lavit. Les jours et horaires d'ouverture sont affichés sur Intramuros. Les déchets médicaux doivent être rapportés à la pharmacie. Enfin, signalez tout départ de feu et dégradation du mobilier urbain pour éviter tout risque d'accident.



ALERTES MAJEURES : SOYEZ VIGILANT

Nous connaissons des périodes de canicule sans précédent faisant peser des risques sur la santé et augmentant les risques de sécheresse et d'incendie (voie d'affichage page 10).

Si vous avez 65 ans et plus, si vous êtes isolé ou de santé fragile, vous avez la possibilité de vous inscrire sur le registre des personnes vulnérables afin d'être contacté par la mairie en cas de situation exceptionnelle (feuille de demande d'inscription jointe). Prenez soin de vous et de vos proches.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Suite à la délibération communautaire n°20260507 D03 en date du 7 mai 2026 portant création des commissions thématiques communautaires, 9 commissions ont été installées :

Tourisme-Culture / Environnement-Agriculture-Gestion des risques / Economie-Emploi / Affaires sociales-Service à la population / Voirie-Bâtiments intercommunaux / Prospective-Innovation territoriale / Communication et numérique / Finances-Personnels-Affaires générales / Urbanisme-Habitat-Mobilités.

La municipalité participe à quatre commissions :

- Affaires Sociales – Services à la population (C. Soldano)
- Prospective et Innovation Territoriale (C. Soldano)
- Tourisme et Culture (D. Giron)
- Urbanisme-Habitat-Mobilité (D. Giron)

Nous vous tiendrons régulièrement informés des travaux et projets qui impactent notre territoire.

France services vous informe

COMMUNAUTÉ 360
du Tarn-et-Garonne

N°VERT 0 800 360 360

N°Vert d'appui
instauré par la Communauté 360

dédié aux personnes en situation de handicap
et aux aidants pour des solutions près de chez vous.

Qui me répond quand j'appelle le 0 800 360 360 ?

Quand j'appelle ce numéro, je parle avec un
professionnel du département du Tarn-et-Garonne.

Qui peut appeler le 0 800 360 360 ?

Si j'ai besoin d'aide, je peux appeler ce numéro.
Ma famille et mes aidants peuvent appeler pour moi ou
pour eux-mêmes.

Horaires des permanences
Du lundi au vendredi
de 9h à 17h
(hors jours fériés).

Logos des partenaires : République Française, Aseï, OPTEO, arseo, RESO, Centre Bellissen, ars.

La Communauté 360 du Tarn-et-Garonne vous accueille
Le lundi 07 septembre 2026

De 9h30 à 12h

A la @Maison France Service - 82500 Beaumont de Lomagne

Personnes en situation de handicap, aidants, professionnels,
venez nous rencontrer pour rechercher ensemble les solutions
possibles au plus proche de chez vous, avec les partenaires
locaux.

Prenez rendez-vous ou téléphonez au **0 800 360 360** !



VIE ASSOCIATIVE

LE CLOUQUÉ GASCON



Séances d'activités physiques adaptées

C'est quoi ?

1 heure d'activité physique adaptée pour améliorer vos capacités physiques et son estime de soi.

Nous travaillons le renforcement musculaire, l'équilibre, la coordination, l'endurance, la mémoire

Pour qui ?

Les personnes âgées de 60 ans et plus

Gratuit

Avec le soutien de la Commission des Financeurs et de la CNSA vous bénéficiez de 12 séances gratuites. En partenariat avec l'association Le Clouqué Gascon.

Quand ?

A partir du vendredi 18 Septembre 2026 jusqu'au vendredi 4 Décembre 2026
Tous les vendredis :
De 15h30 à 16h30
A la salle des fêtes Esparsac 82500

Contact :

05.63.22.41.72

ufolep82@orange.fr



organisé par le CLOUQUE GASCON

DIMANCHE 13 SEPTEMBRE 2026

à partir de 14h30 à la Salle des Fêtes d'Esparsac

2 euros le carton
10 euros le carton de 6

De nombreux lots à gagner.

Venez nombreux !



LA BOULE ESPARSACAISE

Attention changement de bureau !

Président d'honneur : David Giron

Présidente : Maryse Chiabo

Vice-Présidente : Catherine Viezzy

Trésorière : Odile Chiabo

Secrétaire : Odé Guirbal



COMITÉ DES FÊTES

“Chers voisins et amis

Je remercie chaleureusement les 190 participants qui ont fait de cette fête du village un moment magique. Votre présence et votre bonne humeur ont illuminé cette soirée. Un immense merci à la famille Bovo pour leur don généreux des agneaux et à notre maire qui en a supervisé la cuisson.

La soirée guinguette sous les arbres, bercée par une météo idéale et une musique entraînante, a clos cette journée en beauté. Tout était parfait, et c'est grâce à vous tous, ainsi qu'à l'implication sans faille de nos bénévoles. Cette fête restera gravée dans nos mémoires.

À l'année prochaine pour de nouveaux moments partagés !”



Michel Saint-Jean,

Président du comité des fêtes



HISTOIRE LOCALE

Esparsac d'antan par Odé Guirbal

Je vais vous parler aujourd'hui de deux outils du passé, que vous avez certainement vus mais qui n'ont pas retenu votre attention.

Il s'agit d'abord d'un grand récipient d'environ un mètre de diamètre posé au sol à proximité de la salle des fêtes, et dans lequel est planté un althéa. Cet outil n'est autre qu'un pétrin. Celui du boulanger d'Esparsac, M. Emile DAVASSE, qui a dû fermer boutique en 1964 à l'issue d'une longue maladie qui l'a emporté.

C'est dans ce récipient qu'il pétrissait la pâte à pain avant de la mettre à cuire dans le grand four à bois à plus de 1000 degrés. Lors de la démolition des murs de la boulangerie, ce pétrin était resté dans les parages. C'est par la suite qu'un don a été fait à la mairie. Aujourd'hui, c'est un bac à fleurs !



Le deuxième outil est un "travail" qui se trouve dans le haut du village. Fabriqué en bois, avec trénil et des sangles, il servait à soulever du sol chevaux ou bœufs afin de pouvoir les ferrer facilement.

Ce sont des outils très rares actuellement, qu'il faut conserver et montrer à nos jeunes.



Publication de la mairie d'Esparsac
Directeur de publication : David Giron
Conception et rédaction :
commission communication

Si vous voulez participer au prochain bulletin, merci de nous faire parvenir vos informations et vos suggestions au plus tard le 15 septembre 2026 mairie-esparsac@info82.com objet : info Écho ou directement en mairie dans la boîte à idées

N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.

 MAUX DE TÊTE
  CRAMPES
  NAUSÉES

Protégez-vous

 RESTEZ AU FRAIS
  BUVEZ DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr • @vigilance



REPUBLICAINE
FRANÇAISE



Vigilancia

VIGILANCE ORAGES

Comment se protéger



Je m'éloigne des arbres et des cours d'eau

Je m'abrite dans un bâtiment en dur

Je me tiens informé

Je protège les biens exposés au vent ou qui peuvent être inondés

J'évite d'utiliser mon téléphone et les appareils électriques

J'évite de me déplacer

La Vigilancia météo, c'est Météo-France

Météo-France vous avertit des dangers météorologiques

vigilancia.meteofrance.fr



GOVERNEMENT

FEUX DE FORÊT

Les prévenir et s'en protéger

1 feu sur 2 est la conséquence d'une imprudence



Pas de cigarette en forêt ni de mégot jeté par la fenêtre de la voiture



Pas de travaux sources d'étincelles au point de risque d'incendie



Pas de combustible contre la maison (bois, fuel, isolant...)



Témoin d'un début d'incendie, je donne l'alerte en localisant le feu avec précision

Je me confie dans ma maison elle est mon meilleur abri

RESTEZ À L'ÉCOUTE DES CONSIGNES DES AUTORITÉS

Rendez-vous sur : feux-foret.gouv.fr

#FeuxDeForêt